

Date de convocation : 26/03/2026
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 32

Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal de MAROMME, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Canopée, Salle Taïga, sous la présidence de M. LAMIRAY David, Maire,

Sont présents : M. LAMIRAY David, Maire, Mme MASURIER Marie-Claude, M. HARDY Didier, Mme M'BODJ VOISIN Aissatou, Mme POULAIN Christelle, M. FERNANDES Quentin, Mme BREHAM Isabelle, M. ROBAT Christophe, Mme TCHILATCHAVA Alexandra, Maires-adjoints, M. PATIN Cédric, Mme AÑO Alex, M. FLIPO Nicolas, Mme SARTA Angéla, M. SOUMARÉ Oumar, Conseillers municipaux délégués, Mme LEPRINCE Marie-Chantal, M. FLAHAUT Alain, Mme DEVAURE Magali, M. SIMONIN Didier, Mme DUPUIS Karine, M. BOUHMAR Toufir, Mme CHABANE Hakima, M. LANCHON BREUIL Aurélien, M. CHAPLET Benjamin, Mme ANDRE Fanny, Mme DEMEULLE Jennifer, M. D'ALMEIDA Horacio, Mme FERAY Kimbeurlee, M. KAÇAR Dilaver, M. AÑO Julio, conseillers municipaux.

Ont remis pouvoir : M. M. AÑO Marc à Mme MASURIER Marie-Claude, Mme ADAM Stéphanie à Mme POULAIN Christelle, Mme PION Estelle à Mme DUPUIS Karine.

Absent excusé : M. LARDANS Thierry.

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

Mme MASURIER Marie-Claude, maire-adjointe, remplit les fonctions de secrétaire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Rouen, 53 avenue Gustave Flaubert 76000 ROUEN, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification. L'application Télérecours est accessible par le site internet www.telerecours.fr

Objet : Composition de la Commission d'Appel d'Offres

Le Conseil municipal,

- **Vu** le Code général des collectivités territoriales,
- **Vu** le décret n° 2025-848 du 28 août 2025 fixant la date du renouvellement des conseillers municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs,

- **Considérant** le rapport de présentation joint à la présente délibération,

Sont candidats : Liste proposée :

Titulaires
Thierry Lardans
Oumar Soumaré
Dilaver Kaçar
Alain Flahaut
Toufir Bouhmar

Suppléants
Hakima Chabane
Horacio d'Almeida
Estelle Pion
Didier Simonin
Julio Año

Après avoir procédé à l'élection, les résultats sont les suivants,

- Nombre de votants : 32
- Nombre de suffrages exprimés : 32
- Nombre de bulletins blanc ou nuls : 0
- Majorité absolue : 17

La liste proposée obtient 32 voix - 5 sièges,

Sont élus membres de la Commission d'appel d'offres :

Titulaires
Thierry Lardans
Oumar Soumaré
Dilaver Kaçar
Alain Flahaut
Toufir Bouhmar

Suppléants
Hakima Chabane
Horacio d'Almeida
Estelle Pion
Didier Simonin
Julio Año

**Suivent les signatures pour extrait conforme
Fait et délibéré à Maromme, le 07 avril 2026**

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement par
Marie-Claude MASURIER

Marie-Claude MASURIER
Présidente de la Commission
d'Appel d'Offres
Maire de Maromme



Accusé de réception en préfecture
076-217604107-20260407-D20260408-DE
Date de télétransmission : 13/04/2026 Le 13 avril 2026
Date de réception préfecture : 13/04/2026

Acte certifié exécutoire,
Compte tenu de sa réception en Préfecture de Seine-Maritime, le 13/04/2026
Compte tenu de sa publication sur le site internet de la ville le 14/04/2026

Le Maire



David Lamiray